



Vente de maison après un divorce

Par **faboudesiles**, le **25/02/2011 à 09:53**

Bonjour,
Mon frère a divorcé à l'automne dernier après que sa femme l'ai quitté il y a un an. Ils ont en commun 1 maison qu'ils ont achetés avant leur mariage il y a 2 an 1/2. Ils ont un prêt en cours sur cette maison dont ils partagent le remboursement.
Lui est resté vivre dans la maison en attendant la vente de celle-ci.
La vente tarde à se faire du fait du prix un peu supérieur au marché qu'ils ont décidés pour ne pas perdre d'argent.
S'impatientant, son ex femme qui a un salaire supérieur au sien, lui réclame aujourd'hui un loyer du fait que mon frère est resté dans la maison en attendant la vente;
Quels sont leurs droits et devoirs?
(Ils n'ont pas d'enfants)

Par **mimi493**, le **25/02/2011 à 10:03**

Si le divorce est prononcé, je suppose donc qu'ils sont désormais en indivision depuis la liquidation de la communauté.
Donc oui, elle est en droit de lui demander une indemnité d'occupation (correspondant à un demi-loyer), depuis la liquidation de la communauté

Par **faboudesiles**, le **25/02/2011 à 10:09**

Bonjour, et merci de votre réponse.
Cela passe surement par un contrat de location devant un notaire
peut elle demander les loyers non perçus depuis la signature du divorce en novembre dernier ?